

COMMUNIQUE DE PRESSE - L'OBSERVATOIRE

Tchad : Djeralar Miankeol acquitté !

Paris-Genève, 29 juillet 2015 – Condamné à deux ans de prison ferme pour « outrage à magistrat », la Cour d'appel de Moundou a prononcé la relaxe inconditionnelle de Djeralar Miankeol le 28 juillet 2015. L'Observatoire se félicite de l'acquittement du défenseur des droits à la terre et responsable de l'association Ngaoubourandi, organisation qui s'oppose à l'accaparement de terres et travaille sur les questions relatives à la production pétrolière.

Condamné le 7 juillet 2015, à deux ans de prison ferme et 100 000 FCFA d'amende (environ 152 euros), M. **Djeralar Miankeol** était détenu depuis le 15 juin 2015 pour avoir dénoncé la corruption des magistrats notamment dans les affaires liées à l'expropriation et l'accaparement des terres par certains éleveurs et commerçants tchadiens.

« L'acquittement de Djeralar Miankeol est un signe encourageant pour la communauté des défenseurs des droits humains au Tchad. Néanmoins, il reste beaucoup à faire dans ce pays où, à l'approche des élections et sous couvert de lutte contre le terrorisme, ceux-ci sont soumis à un harcèlement accru de la part des autorités », ont déclaré Karim Lahidji, président de la FIDH et Gerald Staberock, secrétaire général de l'OMCT.

L'Observatoire se félicite de l'acquittement en appel de M. Djeralar Miankeol et remercie toutes les personnes, organisations et institutions qui sont intervenues en sa faveur.

L'Observatoire appelle les autorités tchadiennes à se conformer en toutes circonstances aux dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1998, et aux instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par le Tchad.

L'Observatoire, programme de la FIDH et de l'OMCT, a vocation à protéger les défenseurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que possible.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- FIDH: Arthur Manet / Lucie Kroening: + 33 1 43 55 25 18
- OMCT: Miguel Martín Zumalacárregui: +41 22 809 49 24